

# Compte-rendu du CSE du réseau France 3 des 29 et 30 octobre 2020

C'est le baptême du feu pour le tout nouveau président du CSE et directeur du réseau régional. Pour sa première réunion plénière, François Desnoyers doit faire face au reconfinement annoncé la veille au soir du CSE et effectif dès le jeudi 29 octobre.

En conséquence, le CSE commence en mixte physique/visio et va se poursuivre en tout-visio, les élus ayant été priés de rentrer dans leurs régions respectives pour se confiner.

## Reconfinement

Les débats sont largement monopolisés par la crise sanitaire et l'annonce du reconfinement. A l'instar des consignes gouvernementales, la direction a immédiatement décrété le télétravail généralisé pour « tout ce qui est télétravaillable ».

A la différence de ce qu'on a pu connaître en mars, la direction souhaite que cela n'entraîne pas une offre dégradée à l'antenne... du moins tant qu'il y a « le potentiel », autrement dit si les gens ne tombent malades ou ne sont pas cas contacts. Interrogé à ce sujet, François Desnoyers exclut des journaux grandes régions, qui ne devront être mis en place qu'en dernier recours, une fois qu'on aura utilisé tous les ajustements envisageables (raccourcissement des éditions, échanges de sujets). Il entend également maintenir à ce stade les locales et les éditions en langues régionales.

Le nouveau patron souhaite en revanche qu'il continue à y avoir des invités en plateau, dès lors que les aménagements de sécurité le permettent, afin d'éviter « que la télé ne ressemble à une gigantesque visio permanente ».

Interpellé sur le télémontage, M. Desnoyers indique qu'il y est favorable, mais que des vérifications de sécurité sont en cours, car l'entreprise a fait face à des attaques de hackers.

Apparemment inquiète des ravages psychologiques que peuvent avoir le confinement et le télétravail sur un certain nombre de salariés, Delphine Ernotte a passé la consigne : les managers doivent apporter une attention accrue à la situation individuelle de chacun des membres de leurs équipes qui télétravaillent. Le directeur du réseau reconnaît que le télétravail « induit des contraintes sur la santé ».

Afin de permettre le droit à la déconnexion, et faute de fourniture à ce stade de téléphones professionnels, Olivier Godard en appelle au respect des horaires de bureau pour solliciter les gens par téléphone ou leur envoyer des mails. Les mails peuvent être programmés pour être envoyés automatiquement aux heures ouvrables.

L'université France Télévisions, rue de Linois (Paris 15<sup>e</sup>) est fermée. La direction est en train de regarder quel sort donner aux formations sur site.

Les déplacements entre régions restent possibles pour raisons professionnelles, moyennant autorisation de circulation de France Télévisions.

Les élus appellent la direction à tirer les enseignements du 1<sup>er</sup> confinement. Le télétravail et les modes dégradés entraînent un ralentissement des flux et un alourdissement des conditions de travail. Ils enjoignent à la direction de prendre des CDD afin de préserver la santé des personnels et la qualité de l'antenne.

## Évolutions à la direction du réseau

André Faucon, actuel directeur de France 3 Auvergne-Rhône-Alpes (Aura) est nommé directeur de la communication du Réseau. Selon la direction, ce poste existait déjà à la direction de la communication, il sera désormais logé à la tête du réseau et a pour vocation d'animer le collectif des chargés de com régionaux et de muscler la communication externe. « C'est un poste important et stratégique, vu les projets pour le réseau régional », selon François Desnoyers. M. Faucon, continue en outre à assumer la direction de France 3 Aura jusqu'à la nomination de son successeur, potentiellement début 2021.

Au total, 6 directrices et directeurs régionaux arrivent au terme de leur mandat de 4 ans et seront donc remplacés. Outre Aura, c'est le cas des Hauts de France, de Provence-Alpes-Côte d'Azur, de Pays de la Loire, de Paris-Ile de France et de Centre-Val de Loire dont la directrice, Valérie Giacomello, a déjà quitté son poste pour prendre la direction de l'information régionale, en remplacement de Sophie Guillin partie diriger Franceinfo télé.

François Desnoyers a présenté son adjoint, Philippe Martinetti, qui vient de ViaStella et qui « interviendra dans le domaine des programmes ». Les élus s'en sont étonnés, alors qu'il y a déjà un directeur des antennes et des programmes régionaux, en l'occurrence Patrice Schumacher. Réponse sibylline : « On va arrêter un dispositif dans les semaines à venir, cela va induire un changement d'organisation ».

## Régionalisation

La parole du nouveau patron était très attendue sur la régionalisation. Les débats ont été longs et nourris, sans que l'on en sache beaucoup plus, au final, en termes de calendrier et de méthodologie.

François Desnoyers s'est engagé à fournir aux élus, lors d'un prochain CSE, un document fixant les grandes lignes du projet de transformation régionale, projet qui sera amené à évoluer au fil du temps.

Ce que l'on peut retenir de ses interventions :

Le patron est parti dans un plaidoyer sur le « service public de proximité » : « il ne s'agit pas d'une télé de substitution, d'une sous-télé ou d'un sous-genre du journalisme, d'un banc d'essai pour débutants. La télé de proximité, c'est une spécialité. Pour moi, c'est une grande mission. ».

La régionalisation est une part très importante de la feuille de route de France Télévisions. « La régionalisation va bien au-delà de quelques changements de cases. C'est plus que la prise de tel créneau + tel créneau + tel créneau ». « Il s'agit d'un mouvement de fond dont j'espère qu'il ne sera pas la x<sup>ième</sup> réforme du réseau régional ».

François Desnoyers plaide pour qu'on aboutisse à une « fédération de télévisions régionales et même de médias globaux territoriaux ». Avec des stations dotées d'une autonomie de programmation importante, fédérées dans un réseau commun qui fournirait aussi des programmes. Une marque commune avec des éléments de visibilité communs.

Doit-on se rapprocher de Radio France ? « Ça, c'est à la tutelle de le dire ».

Sur le calendrier, « c'est dimensionnant, c'est structurant pour l'entreprise, mais on ne peut pas passer des années à y réfléchir ».

Sur la méthode, il faut partir des attentes du public, du besoin éditorial. La crise des Gilets jaunes a mis en exergue la fracture territoriale et un besoin de services publics de proximité. La crise sanitaire a accentué ce besoin.

« On ne mène pas une réforme de cette ampleur par décrets et par ordonnances », il faut travailler en équipe. Et d'évoquer une nécessaire « agilité ».

Sur l'information, pour Germain Dagognet, qui est chargé du projet de régionalisation à la direction de la stratégie et de la transformation, la conquête de nouveaux créneaux se fera notamment par les « nouvelles écritures », un mot galvaudé qui entend revisiter la façon dont on traite l'info, avec l'équation suivante : « comment fabriquer plus de contenu sans épuiser les gens ». Selon le fondateur de la chaîne tout-info du service public, « à Franceinfo, ils sont 60 journalistes, comme à Lyon. Ils produisent beaucoup plus de contenu, ils émettent de 6h du matin à minuit ».

Interpellée sur les initiatives qui ont pu être mises à l'antenne pendant le confinement, la direction affirme qu'il s'agissait d'une production en mode dégradé, liée à la situation de crise, avec des « process absolument anormaux en temps habituel », selon Patrice Schumacher. Est-ce à dire pour autant qu'il ne s'agissait que d'une parenthèse ? « La grande majorité de ce qui a été pratiqué en confinement n'est pas reproductible », selon M. Schumacher. « Pas question de dire : le mode dégradé c'est formidable, c'est la norme », selon M. Desnoyers qui ajoute : « cela nécessite une analyse professionnelle fine pour voir si, dans ce mode dégradé, il y a quelques idées ou modes de fonctionnement à tirer ». Il s'agit de nourrir une réflexion sur l'utilisation des outils.

## Créneau de 18h30

- ▶ Une fois décomptées les servitudes, il s'agit de 13 minutes supplémentaires à produire chaque jour à l'échelle de la région, pas de l'antenne.
- ▶ Chaque région peut faire ce qu'elle veut.
- ▶ Vu le contexte, la date de lancement est repoussée de 3 semaines, au 25 janvier.
- ▶ « il n'est pas question que des sociétés de production prennent leur part dans la nouvelle case de 18h30 », selon M. Desnoyers.

Apparemment, la récupération par les régions du budget national 18h30/18h53 ne serait plus à l'ordre du jour, en dépit du principe énoncé par Laurence Mayerfeld en septembre dernier. Une promesse en l'air ou la règle a-t-elle changé ? Il est évident pour nous que les redéploiements de moyens doivent accompagner la montée en puissance des régions.

## Ensemble c'est mieux

Selon Philippe Martinetti, un travail est en cours pour retravailler ECM éditorialement.

Quid de la boîte privée Eden ? « On va renégocier le contrat », répond la direction. Voilà qui apparaît déjà comme une reculade par rapport aux assurances martiales de Laurence Mayerfeld qui annonçait la fin pure et simple du contrat pour la fin de l'année.

## Matinales de France Bleu

François Desnoyers reconnaît que les matinales de France Bleu ne sont rien de plus que de la radio filmée, mais il affirme qu'elles ont permis aux équipes de se rapprocher et de travailler ensemble (peut-être chez les cadres, mais pas chez les opérationnels, NDLR) et surtout qu'elles sont diffusées à une heure où France 3 n'avait pas de programmes régionaux spécifiques : « on enregistre une installation d'une audience qui est sensiblement supérieure à la moyenne de la case précédente ».

Actuellement 9 matinales sont à l'antenne : Paris, Côte d'Azur, Occitanie, Nord, Creuse, Provence, Breiz Izel (Bretagne ouest), St-Etienne, Gironde.

3 nouvelles diffusions doivent être lancées avant la fin de l'année : en Mayenne le 17 novembre, en Alsace le 27 novembre et en Limousin le 10 décembre.

Sur les audiences, on observe une stabilisation des audiences à un niveau comparable ou supérieur à celles du programme précédent (dessins animés). On observe que là où la radio est puissante, la diffusion télé l'est aussi : ainsi, dans le Nord, la radio attire chaque jour 163 000 auditeurs et la diffusion télé 59 000.

En Ile de France, la diffusion télé et la diffusion radio font part égale (44 000 vs 46 000), mais en Midi-Pyrénées, la diffusion télé touche deux fois plus de gens que la diffusion radio (33 000 vs 16 000).

## Alerte pour risque grave par incidents répétés sur le site de la Fabrique à Bordeaux

Pour aborder ce point, le secrétaire du CSE a dû lire en séance → l'alerte des représentants de proximité de Bordeaux afin d'éclairer les élus, la direction n'ayant envoyé aux élus du CSE que son propre relevé de conclusions de l'instance de proximité ainsi que la lettre de l'inspectrice du travail de Bordeaux.

Suite au recueil de différents témoignages de salariés, les représentants de proximité d'Aquitaine ont voté à l'unanimité, le 15 octobre 2020, une alerte pour risque grave par incidents répétés à la Fabrique sur le site de Bordeaux.

Le 22 octobre une instance de proximité extraordinaire se tenait en présence de la direction des moyens internes de fabrication (DMF) afin d'échanger autour des faits saillants de ces incidents répétés et de définir en pratique les modalités de l'enquête paritaire qui doit être mise en place.

Lors du CSE du 30 octobre, Yves Dumond et Laurent Tolazzi sont venus exposer leur appréciation de cette alerte et répondre aux questions des élus. Un âpre débat de plusieurs heures, la direction répétant qu'il y a de l'incompréhension réciproque, voire que les élus méconnaissent le mode de fonctionnement de la Fabrique sur le site de Bordeaux. Bref, de la défensive et une incapacité à accepter pleinement les faits.

Quand, après s'être investi dans la mise en place du process de télémontage, un responsable technique est en arrêt maladie, la direction répond : « surinvestissement », « a fait le travail bien au-delà de ce qu'il aurait dû » ... Quid du soutien et de l'accompagnement de la direction ? Quid de la reconnaissance du dysfonctionnement ? A-t-elle fait une déclaration d'accident du travail ? Réponse navrante : elle n'est pas médecin et ne peut faire ce déclaratif. Visiblement, si méconnaissance il y a, c'est de la part de la direction de la Fabrique, concernant ses propres prérogatives en matière de santé au travail. D'ailleurs, elle confond arrêt maladie et accident du travail et comme d'habitude réduit le problème à un problème individuel. Surtout ne pas remettre en cause l'organisation qu'elle a mise en place.

Pourtant, les salariés de l'ex-filière sont des salariés hautement qualifiés pour lesquels la réforme aura eu comme conséquence de produire des dysfonctionnements générant une qualité empêchée et une perte de sens au travail.

A la question : pourquoi l'équipe de Bordeaux attend-elle depuis 10 ans le renouvellement d'un serveur obsolète qui fragilise l'activité et les conditions de travail ? La réponse est « on ne peut pas renouveler partout, en même temps et il n'y aura pas de différence de traitement ». Bordeaux, site reconnu depuis de nombreuses années comme étant un « bêta testeur » à la pointe au niveau technique se voit répondre qu'il faudra attendre un appel d'offres pour prétendre bénéficier d'un matériel digne de ce nom. Des procédures et des arbitrages déconnectés des réalités, qui ne font aucun cas des spécificités et expertises locales.

La direction se défend du diagnostic posé par les élus en matière de risque grave et invoque des réponses apportées mais non entendues par les salariés. C'est l'argument-mantra, répété par la direction de la DMF depuis la mise en place de la réforme : les

salariés n'entendent pas. Apparemment, la direction, elle, n'est pas capable d'entendre les salariés : malgré les nombreux témoignages de salariés et d'élus sur les dysfonctionnements et le mal-être qu'ils engendrent, les rapports de médecine du travail, les remontées des incidents par les experts de Secafi, la récurrence des alertes de différentes instances (CSSCT, CSE, CSMIF, IP) et ce depuis plus d'un an et demi, Yves Dumond et Laurent Tolazzi continuent à ne pas partager notre analyse sur la situation délétère des collectifs de salariés des moyens internes de fabrication en matière de risques psycho-sociaux. Ils prétendent que les RPS ne sont pas caractérisés, que les problèmes remontés sont traités et que toutes les actions sont mises en œuvre. Cette divergence d'appréciation ramène la direction à une posture archaïque de défiance à l'égard des propos tenus par les élus ou encore à une analyse relevant de « cas » individuels. D'aucuns apprécieront !

Dans ce dialogue de sourd, la direction semble complètement occulter sa responsabilité en matière de politique de prévention des risques ; en matière de santé, elle a pourtant une obligation de résultat. Elle a néanmoins accepté de se mettre autour de la table avec les OS pour traiter des dysfonctionnements. Peut-être n'a-t-elle toujours pas compris le lien entre dysfonctionnements et risques psycho-sociaux....

Sur le site de Bordeaux, les RP vont donc mener une enquête conjointe avec la direction des MIF afin d'instruire ces incidents répétés qu'ils ont pointés dans leur alerte.

## A venir

L'ensemble des points à l'ordre du jour n'ayant pu être traité pour cause de confinement, une nouvelle réunion en visio doit être organisée dans les jours qui viennent pour terminer le CSE ordinaire du mois d'octobre.

Le 3 novembre 2020

---

### N'hésitez pas à solliciter vos élu·e·s CGT :

#### ▲ Titulaires :

Élisabeth Braconnier (Besançon), Chantal Frémy (Toulouse), Jean-Hervé Guilcher, secrétaire du CSE (Brest), Annabelle Igier (Reims), Fabienne Labigne (Nantes), William Maunier (Metz), Pierre Mouchel (Bordeaux), Christophe Porro (Marseille), Thierry Pujo (Limoges), Sylvie Samson (Orléans).

#### ▲ Suppléant·e·s :

Delphine Collin (Poitiers), Karine Cévaër (Rennes), Rabéa Chakir-Trébosc (Bordeaux), Danilo Comodi (Le Havre), Philippe Conte (Grenoble), Isabelle Debraye (Amiens), Laurent Faure (La Fabrique, Toulouse), Claire Lacroix (Marseille), Thomas Raoult (La Fabrique, Rennes), Frédéric Rinauro (Montpellier).

#### ▲ Représentants syndicaux : Pascal Percie du Sert (La Fabrique, Lyon), Thierry Chauffour (Besançon), Denis Milan (Lyon).

## **Alerte pour risque grave par incidents répétés à la Fabrique sur le site de Bordeaux**

Les représentants de proximité d'Aquitaine ont voté ce 15 octobre 2020 une alerte pour risque grave par incidents répétés à la Fabrique sur le site de Bordeaux.

**Les élus ont reçu les témoignages** de plusieurs salariés de la post-production et du tournage faisant état d'un mal-être voire d'une souffrance au travail. Sans trahir leurs propos, il est question d'une boule au ventre le matin en allant travailler, de pleurs dans la voiture, d'un moral en dents de scie avec des hauts et de bas, de déséquilibre profond entre la vie personnelle et la vie professionnelle perturbée.

Ces salariés dénoncent également des relations distendues avec leur direction débordée et lointaine (installée à Paris ou Marseille) aboutissant à des réponses tardives voire inexistantes à leurs questions, en particulier de la part de leur RH ou de la direction technique. Ils ont le sentiment d'être livrés à eux-mêmes, abandonnés par leur hiérarchie. Quant à la responsable des activités de la Fabrique à Bordeaux, elle doit faire face à des injonctions contradictoires : elle aussi subit ces « non-réponses » et doit pourtant mener à bien sa mission de cadre de proximité. En mars 2018, le cabinet Secafi pointait déjà dans son rapport d'expertise sur le projet de réorganisation les risques liés à ce management à distance. Les témoignages recueillis la semaine dernière laissent craindre plusieurs risques et troubles psycho-sociaux : démotivation ou surinvestissement, obligation d'assumer des responsabilités qui ne sont pas les leurs, forte charge mentale.

D'autre part, ils expriment une inquiétude quant à l'avenir. Une incertitude génératrice de stress et d'angoisse.

Le *Fablab* annoncé (créé ?) à La Fabrique sur le site de Bordeaux est aujourd'hui au point mort, sans perspective et avec un responsable mais à Paris.

Une première expérience de tournage de fiction numérique s'est avérée désastreuse, avec une équipe envoyée au front sans chargé de production maison.

3 postes sont vacants en post-production (deux de monteurs-étalonneurs, un mixeur-monteur son) qui pénalisent le site bordelais dans la répartition de l'activité au sein de la Fabrique. Alors que les compétences de Bordeaux sont très demandées, l'équipe ne peut pas toujours répondre favorablement à ces sollicitations, notamment en finitions. Ce sont d'autres sites de la Fabrique en sous activité qui récupèrent la commande, faute de personnel pour les honorer (le contrôle des ETP ne permettant pas toujours d'embaucher des CDD). Quand ce ne sont pas les externalisations des activités qui sont privilégiées. Les salariés parlent « d'absurdité » et expriment une perte de sens au travail. Ils ont un sentiment d'injustice, et pensent que leurs compétences ne sont plus mises en valeur, que leur expertise n'est plus reconnue.

Par ailleurs, le matériel technique du site de Bordeaux est obsolète et n'a pas été renouvelé depuis dix ans et ce malgré les nombreuses alertes du personnel de Bordeaux.

Ces faits amènent les personnels à se questionner quant à leur devenir. La Fabrique aurait-elle l'intention de fermer le site de Bordeaux ? Cette question avait déjà fait l'objet d'une saisine en avril 2019. Les mêmes problématiques avaient été pointées du doigt.

**Les élus constatent également une hémorragie du service :**

deux collaborateurs sont en arrêt de travail à la Post-production, (l'un d'eux avait déjà été arrêté pour épuisement professionnel pendant le confinement après la mise en place d'un nouveau process de télé-montage au sein d'un groupe de travail initié par la direction technique de la Fabrique. Le matériel dont il disposait était défectueux, les conditions matérielles inadéquates. Ce qui a entraîné des dépassements horaires substantiels, dont certains connus de la direction parisienne.

Le service a également connu une mutation. Un départ est en cours de discussion. Plusieurs collaborateurs évoquent leurs désirs de quitter l'entreprise. Autant de symptômes qui traduisent une mise en retrait des salariés tant les dysfonctionnements perdurent.

Enfin, **l'information qui est délivrée en instance sur La Fabrique est de plus en plus limitée**, exclusivement « en distantiel », par visio au mieux, par audio le plus souvent.

Le dernier point sur le Fablab remonte au 14 janvier **2020**. Mme Laurence Grandrémy, responsable de l'exploitation Sud des moyens de fabrication, en audioconférence annonçait alors que le local des éclairagistes avait été déménagé et transformé en espace de travail pour le Fablab. (les élus l'apprenaient. A ce jour, ils n'ont toujours pas visité ce local malgré leur demande à l'époque)

Le plan de charge du Fablab pour 2020 n'a jamais été évoqué. Pas plus que celui de 2021.

Pour toutes ces raisons, les élus demandent qu'une enquête paritaire soit menée. Ils estiment que la direction de la Fabrique n'est pas le bon interlocuteur puisqu'elle est directement incriminée et qu'elle serait juge et partie. Les élus réclament donc l'intervention neutre de la DSQVT en la personne de Barbara Charmette-Martinez conseillère santé / situations collectives ou de Florence Vincenot, Responsable développement des actions Santé et QVT.

Hélène Chauwin, Sabrina Corrieri, Boris Chague pour la CGT

Elise Daycard, Hervé Morin pour FO

Nathalie Pinard de Puyjoulon pour le SNJ